

Canton de Basel-Stadt

À propos de Basel-Stadt Système politique Religion Loisirs Culture



À propos de Basel-Stadt

Le canton de Basel-Stadt est l'un des 26 cantons de Suisse. Basel-Stadt se trouve au tripoint à la frontière de l'Allemagne et de la France. La région est riche d'une économie solide, d'une culture variée et d'une qualité de vie élevée.

Faits et chiffres

Le canton de Basel-Stadt comprend trois communes: la commune de Bâle et les deux communes politiques (Gemeinden) de Riehen et de Bettingen. Environ 200'000 personnes issues de 160 nations y vivent. Basel-Stadt occupe une superficie de seulement 37 km². Il s'agit du plus petit canton de Suisse et du plus densément peuplé. La langue officielle est l'allemand.

Histoire

Le canton de Basel-Stadt a été fondé en 1833, mais son histoire est longue et captivante. Un peuplement s'y trouve déjà au Paléolithique moyen, il y a environ 130'000 ans. Grâce à son emplacement stratégique, les Romains stationnent leur armée à Bâle (Basel) en 30 avant Jésus Christ, sur la colline de Münsterhügel, là où se dresse aujourd'hui la cathédrale (Basler Münster). Autrefois une église épiscopale, l'édifice a été consacré en 1019. Voilà pourquoi le blason du canton arbore un Baslerstab, une «crosse de Bâle», qui symbolise la crosse des évêques. L'Université de Bâle est fondée en 1460. Bâle devient un centre névralgique pour l'imprimerie et l'humanisme. Au milieu du XVIe siècle, nombre de migrantes et migrants fuyant le nord de l'Italie et de France y trouvent refuge et apportent le tissage et la teinture de la soie. Ces activités donneront par la suite naissance aux grands groupes de l'industrie chimique et pharmaceutique. En 1833, des conflits armés poussent les cantons de Basel-Stadt et de Basel-Landschaft à se séparer. Aujourd'hui, le canton de Basel-Stadt est un centre pour la culture, le commerce et l'économie, en particulier dans le secteur des sciences du vivant.



Mœurs et traditions

Le canton de Basel-Stadt compte de nombreuses coutumes et traditions qui nous sont très importantes. Votre intérêt pour nos traditions est donc toujours très apprécié. Citons tout d'abord le carnaval (Fasnacht). Il a lieu chaque année en février ou en mars pendant trois jours. C'est pourquoi nous l'appelons les «drey scheenschte Dääg», les trois plus beaux jours. La foire d'automne (Herbstmesse) remonte à plus de 500 ans et le marché de Noël (Weihnachtsmarkt) témoigne lui aussi d'une longue tradition. Nombre sont celles et ceux qui font partie d'une association, d'une corporation ou d'une société. Les matchs du club de football de Bâle (FC Basel) sont prisés et le Rhin est une destination de baignade appréciée pendant l'été.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, broschures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/canton-basel-stadt/a-propos-de-basel-stadt



Système politique

Le pouvoir politique se divise en trois échelons: Confédération, cantons (États membres) et communes. La population suisse peut voter sur des questions politiques.

La Confédération suisse

La Confédération suisse existe depuis 1848. Sa capitale est Berne. La Suisse ne compte pas qu'une seule ethnie, langue ou religion. Les différentes cultures se sont réunies volontairement. On parle donc de «nation portée par une volonté politique commune» (Willensnation).

Fédéralisme

Les 26 cantons et plus de 2000 communes de Suisse bénéficient d'une grande autonomie politique, on parle de «fédéralisme». Chaque canton et chaque commune dispose de sa propre structure étatique. Le canton de Basel-Stadt possède sa propre constitution et son gouvernement, ainsi qu'un parlement et des tribunaux. Les communes et les cantons ont la responsabilité de remplir de nombreuses missions étatiques. C'est pour cette raison par exemple que le système scolaire diffère selon les cantons. Les lois fédérales s'appliquent à l'ensemble de la Suisse. Les cantons édictent également leurs propres lois qui sont appliquées sur le territoire cantonal. Au besoin, les communes ont également la possibilité de légiférer. Pour remplir leurs missions, la Confédération, les cantons et les communes prélèvent des impôts.



Séparation des pouvoirs

Le pouvoir politique ne doit pas se concentrer sur quelques personnes ou organes. Par conséquent, en Suisse et dans les cantons, le pouvoir de l'État est divisé en trois organes indépendants: le législatif (le pouvoir qui édicte les lois), l'exécutif (le pouvoir qui applique les lois) et le judiciaire (le pouvoir chargé de rendre la justice). Dans le canton de Basel-Stadt, ce sont les autorités suivantes qui assument ces missions:

- le législatif: Grand Conseil (Grosser Rat) (100 membres que le peuple élit tous les quatre ans);
- l'exécutif: Conseil d'État (Regierungsrat) (7 membres que le peuple élit tous les quatre ans);
- le judiciaire: divers tribunaux (Gerichte) cantonaux.

Basel-Stadt connaît une spécificité: le parlement, le gouvernement et les tribunaux du canton sont aussi responsables de la commune de Bâle. Les deux communes de Riehen et de Bettingen ont également un organe législatif (le conseil des habitantes et habitants, Einwohnerrat) et un organe exécutif (le conseil communal, Gemeinderat). Au niveau fédéral, le législatif est divisé en deux chambres: le Conseil national et le Conseil des États (Nationalrat und Ständerat). Le gouvernement suisse (7 membres) s'appelle le Conseil fédéral (Bundesrat). Il existe plusieurs tribunaux au niveau national. Le Tribunal fédéral est la plus haute instance judiciaire. Les décisions des tribunaux cantonaux peuvent y être portées en appel.

Droits démocratiques

Chaque Suisse a le droit de voter et de se faire élire. La population élit les instances politiques au niveau communal, cantonal et fédéral. Chaque Suisse peut également se faire élire. De plus, lors des votations populaires, la population peut décider des affaires politiques au niveau communal, cantonal et fédéral (démocratie directe). Les citoyennes et citoyens peuvent également proposer une loi de leur propre initiative et la faire voter en lançant une initiative populaire. Les étrangères et étrangers qui habitent le canton de Basel-Stadt ne peuvent ni voter, ni se faire élire. Il leur est toutefois possible de transmettre une pétition aux autorités compétentes en cas de demande politique. De plus, il leur est souvent possible de s'engager dans des commissions, des groupes d'intérêt ou des associations.



Droits fondamentaux

La Constitution fédérale (Bundesverfassung) contient les principes juridiques suprêmes de la Suisse. Une partie importante de la Constitution fédérale se rapporte aux droits fondamentaux qui touchent à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Ils protègent l'existence de l'être humain (par exemple, droit à la vie, droit à l'aide en situation d'urgence). Ils protègent aussi les minorités individuelles des pouvoirs publics ou les groupes face aux majorités. Ils visent à garantir qu'aucun individu ne soit discriminée en raison de son origine, de son ethnie, de sa religion, de son sexe ou de son orientation sexuelle. Les victimes de discrimination raciale peuvent trouver gratuitement soutien et conseil dans le canton de Basel-Stadt. En Suisse, la liberté religieuse, d'opinion et de la presse est garantie.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, broschures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/canton-basel-stadt/systeme-politique



Religion

La Suisse est traditionnellement un État chrétien. Toutefois, de nombreuses personnes ayant une autre croyance religieuse y vivent aujourd'hui. En Suisse, la liberté religieuse est garantie et les écoles publiques sont confessionnellement neutres.

Religion et État

La Suisse est traditionnellement marquée par la religion chrétienne. Les cantons déterminent la relation entre religion et État. Comme dans la plupart des cantons alémaniques, le canton de Basel-Stadt reconnaît certaines communautés religieuses en tant qu'institutions publiques. Cela signifie que l'État leur transfert certains droits. Elles ont par exemple le droit de percevoir des impôts de leurs membres. Le canton de Basel-Stadt reconnaît les communautés religieuses suivantes comme des institutions publiques: l'Église protestante réformée, l'Église catholique romaine, l'Église catholique chrétienne ainsi que la communauté israélite. Le canton reconnaît encore quelques autres communautés. Celles-ci s'organisent selon le droit privé.

Les communautés religieuses du canton de Basel-Stadt

Près d'un tiers de la population bâloise est membre de l'une des quatre communautés que le canton reconnaît comme des institutions publiques. Bien d'autres communautés religieuses sont également présentes, comme les communautés musulmane, hindouiste et bouddhiste ou encore des mouvements plus récents. Près de la moitié de la population de Basel-Stadt n'appartient à aucune communauté religieuse.

Liberté de culte

La Constitution de la Suisse garantit la liberté religieuse. Autrement dit, tout le monde a le droit de choisir sa croyance religieuse. Tout individu peut exprimer et propager sa foi. Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou de participer à des activités religieuses. Les personnes ont le droit de se rassembler pour célébrer des rituels religieux et des fêtes. Personne ne peut être l'objet de discrimination en raison de sa religion ou de sa foi.



Religion et école

L'école obligatoire est confessionnellement neutre. Toutefois, cela ne signifie pas que les thèmes religieux n'y ont pas leur place. À l'école primaire, les élèves suivent la matière «Nature, être humain et société» («Natur, Mensch, Gesellschaft»). Elle s'intéresse aux différents modes de vie et cultures. En parallèle, les enfants peuvent participer volontairement à des cours d'éducation religieuse confessionnelle. À l'école secondaire, les élèves suivent la matière «Éthique, religions, communauté» («Ethik, Religionen, Gemeinschaft»). Elle est obligatoire. Elle transmet des compétences essentielles pour vivre en harmonie avec différentes cultures, religions, visions du monde et valeurs. Pour les enfants d'autres confessions, les communautés religieuses proposent parfois des possibilités d'enseignement en dehors de l'école.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, broschures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/canton-basel-stadt/religion



Loisirs

Le canton de Basel-Stadt propose de nombreuses offres de loisirs attrayantes. Les associations sont particulièrement importantes. Vous pouvez y rencontrer d'autres personnes et entreprendre des activités ensemble.

Associations

Nombre de Bâloises et Bâlois sont membres d'une association (Verein). Il existe des associations pour tous les centres d'intérêt, par exemple des associations sportives ou culturelles. Rejoindre une association vous permettra de rencontrer d'autres personnes. La plupart des associations sont ouvertes à tout le monde.

Offres pour les jeunes

Les jeunes peuvent profiter de nombreuses offres de loisirs et rencontrer ainsi des personnes de leur âge. Les activités leur permettront de collaborer sur un projet et de proposer des idées. Du personnel qualifié prend en charge et accompagne les jeunes (Jugendarbeit). En général, ces offres sont gratuites.

Excursions et culture

Le canton de Basel-Stadt offre de nombreuses possibilités d'excursions et une riche offre culturelle. En été, beaucoup vont se baigner dans le Rhin ou pique-niquer dans un parc. Les familles aiment visiter le zoo de Bâle. Les alentours offrent de belles possibilités de randonnées à pied ou à vélo. Des villes comme Fribourg-en-Brisgau ou Strasbourg sont rapidement accessibles en train. Sur Basel Tourismus, vous trouverez plus d'informations sur les excursions à faire et les manifestations à découvrir.

Associations de quartier

Les associations de quartier (Quartiertreffpunkte) sont ouvertes à tout le monde. Elles proposent des offres pour les familles, les personnes âgées ainsi que pour les personnes qui ne parlent pas encore beaucoup allemand. Certains lieux de rencontre sont des centres familiaux. Des rencontres pour les mères et les pères avec leurs enfants y sont organisées. Les associations de quartier vous conseillent et vous soutiennent au quotidien. Vous pouvez y louer des salles pour des fêtes de famille et d'autres occasions.



Bénévolat

Grâce au bénévolat (Freiwilligenarbeit), vous aidez les autres et l'environnement. «Bénévole» signifie que vous ne recevez pas d'argent en contrepartie. Les bénévoles assument de nombreuses tâches en Suisse, notamment dans les associations. Le bénévolat vous intéresse? Vous pouvez vous engager en faveur de nombreux thèmes par le biais d'une association, par exemple la culture, le sport, les affaires sociales, la formation, la protection des animaux, la protection de l'environnement ou la santé. Vous obtiendrez ici des informations sur le bénévolat et les missions:

- Service spécialisé pour le bénévolat GGG Benevol
- Croix-Rouge suisse (CRS) de Basel-Stadt
- Caritas beider Basel

Informations sur les missions dans le domaine de l'asile et des réfugiées et réfugiés:

- Service de coordination pour le bénévolat dans le domaine de l'asile (KOFFF)
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés

Réductions sur les manifestations sportifs, culturelles et éducatives

La carte «KulturLegi» est destinée aux personnes ayant peu d'argent. Si vous avez une KulturLegi, vous paierez moins pour les manifestations sportives, culturelles et éducatives. Vous pouvez demander la KulturLegi auprès de la Caritas. La Caritas vous informe et vérifie que vous pouvez bénéficier de la carte. Il existe également des passeports familles (Familienpass) et des passeports familles plus (FamilienpassPlus). Ceux-ci sont destinés aux familles vivant dans le nord-ouest de la Suisse. Les enfants, les jeunes et les jeunes adultes peuvent aussi bénéficier de nombreuses réductions et offres gratuites, par exemple la carte «colourkey» ou le passeport vacances (Ferienpass). Avec la KulturLegi, le passeport familles ou la colourkey, vous profitez de nombreuses offres à des prix avantageux. Vous trouverez plus de détails à ce sujet sur Internet.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, broschures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/canton-basel-stadt/temps-libre



Culture

De nombreuses manifestations culturelles ont lieu dans le canton de Basel-Stadt. Si vous n'avez pas beaucoup d'argent, vous pouvez bénéficier de diverses offres gratuites ou à prix réduit.

Musées et expositions

Près de quarante musées proposent des expositions et des manifestations. Vous pouvez également visiter de nombreuses petites galeries et salles d'exposition alternatives. De nombreuses œuvres d'art sont également à découvrir dans les lieux publics.

Musique, danse, théâtre et littérature

De nombreuses manifestations culturelles ont lieu dans le canton de Basel-Stadt. Au théâtre de Bâle (Theater Basel), vous pourrez apprécier un opéra, une pièce de théâtre ou un ballet. La caserne (Kaserne) est plutôt dédiée aux arts musicaux, dansants et théâtraux contemporains. Il existe aussi d'autres lieux plus petits, comme le Vorstadttheater ou le Sommercasino. En été, vous pouvez profiter de nombreuses représentations et autres festivals en plein air. Certaines manifestations sont gratuites.

Architecture

À Bâle et dans ses alentours, vous pouvez découvrir de nombreuses œuvres architecturales modernes. À Riehen, vous trouverez par exemple la Fondation Beyeler de l'architecte Renzo Piano. Dans le centre-ville bâlois, le nouveau bâtiment du Kunstmuseums Basel est signé Christ & Gantenbein et l'agrandissement du Stadtcasinos Basel a été conçu par Herzog & de Meuron.

Promotion de la culture

Si vous êtes artiste de métier, vous pouvez demander un financement pour votre projet. Sur le site Internet du service culturel, vous trouverez plus de détails, par exemple sur la manière de soumettre une demande de financement.



Offres gratuites et à prix réduit

De nombreux musées et lieux de manifestation proposent des offres spéciales. Par exemple, à certains horaires, l'entrée est moins chère, voire gratuite. Pour certaines personnes, l'entrée est souvent réduite ou gratuite. Des expositions et festivals gratuits sont également organisés dans les lieux publics. De nombreuses associations (Vereine) et organisations du domaine de la migration proposent une offre culturelle. Avec le KulturLegi, le passeport familles (Familienpass) ou la carte colourkey, de nombreuses offres sont moins chères. Vous ne voulez pas aller au musée ou à une manifestation en solitaire? Il existe plusieurs offres pour les groupes ou les tandems (autrement dit, pour deux personnes).

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, broschures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/canton-basel-stadt/culture